

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2023**

L'An deux mille vingt-trois, le treize du mois de novembre à dix-huit heures, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis au sein de la salle de réunions de la Communauté de Communes Campagne de Caux sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Bureau le mardi 7 novembre 2023.

**Etaient présents** : GIRARD Serge, Président, MOIZAN Gérard, 3<sup>ème</sup> Vice-Président, NIEPCERON Hervé, 5<sup>ème</sup> Vice-Président, FLEURY David, 6<sup>ème</sup> Vice-Président, BRULIN Corinne, 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente, VANDERMEERSCH Aldric, 8<sup>ème</sup> Vice-Président, JEZEQUEL David, 9<sup>ème</sup> Vice-Président, ROSE Marc, 1<sup>er</sup> membre du bureau, SOLINAS Christian, 2<sup>ème</sup> membre du bureau, PAUMELLE René, 3<sup>ème</sup> membre du bureau

**Pouvoirs** :

- M. DUBOCAGE Kevin, 2<sup>ème</sup> Vice-Président à Mme BRULIN Corinne, 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente,
- Mme GEULIN Isabelle, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente à M. NIEPCERON Hervé, 5<sup>ème</sup> Vice-Président,
- Mme VANIER Pascaline, 4<sup>ème</sup> membre du bureau à M. MOIZAN Gérard, 3<sup>ème</sup> Vice-Président.

**Excusé** :

- M. CARLIERE Frédéric, 1<sup>er</sup> Vice-Président

**Assistaient également à la réunion** : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie

---

Nombre de Membres en exercice	14
Nombre de présents	10
Quorum	8
Nombre de votants	13

**Délibération n° B017/2023**

**OBJET** : ADOPTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL DU COLLEGE ANDRE GIDE DE GODERVILLE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PASS'SPORT VACANCES

**OBJET : ADOPTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL DU COLLEGE ANDRE GIDE DE GODERVILLE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PASS'SPORT VACANCES**

**Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les Statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

**Considérant** que la Communauté de Communes Campagne de Caux a en charge la gestion du dispositif Pass'Sport Vacances ;

**Considérant** que la Communauté de Communes Campagne de Caux souhaite utiliser, dans le cadre de ce dispositif, le matériel du collège André Gide de Goderville.

**Considérant** que le collège André Gide a donné son accord pour mettre à disposition son matériel, à titre gracieux ;

**Considérant** que cette mise à disposition d'équipements communaux doit être formalisée par des conventions fixant les obligations des deux parties ;

**Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

A l'unanimité

- **D'APPROUVER** la convention de mise à disposition d'utilisation du matériel du collège André Gide de Goderville ;
- **D'AUTORISER** le président pour signer la convention de mise à disposition d'utilisation du matériel du collège André Gide.

Serge GIRARD,  
Président de la Communauté de  
Communes Campagne de Caux

Communauté de Communes  
Campagne de Caux  
52 Impasse du Lin  
76110 GODERVILLE

